



Bulletin de liaison n°2

Juillet-Août-Septembre 2011

EVI *Dendre*

Editorial :

La réalisation d'un inventaire de terrain, la mise en place d'actions de sensibilisation et d'information, la formation des groupes de travail thématiques, le lancement d'actions ponctuelles... ; telles sont les missions du CRD durant la phase d'élaboration du protocole d'accord. Pour rappel, celui-ci, contenant le programme d'actions, doit être établi et avalisé par le Comité de Rivière pour fin 2013.

Dans le courant du mois de mai, l'inventaire de terrain a été lancé. Une mise à jour des données récoltées dans le cadre du premier CRD est ainsi actuellement en cours.

Les premières actions de sensibilisation ont également été mises en place. Ainsi, après la Quinzaine de l'Eau du mois de mars, des activités sur le thème de l'eau à destination des plus jeunes seront développées sur différentes communes du bassin à l'occasion des plaines de jeux des mois de juillet - août.

Afin de faciliter la participation des partenaires ainsi que de toute autre personne adhérant au projet, les premiers groupes de travail seront formés à l'occasion de la prochaine AG du mois de septembre.

D'ci là, nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été. Bonne lecture !

L'équipe de la cellule de coordination du CR Dendre

Publication du **Contrat** **Rivière** **Dendre**

SOMMAIRE :

- Lancement de l'inventaire de terrain
- Utilisation de produits d'entretien écologiques et économiques
- Lancement des groupes de travail thématiques
- Activités des prochains mois

Lancement de l'inventaire de terrain

Les contrats de rivière sont tenus d'organiser et de tenir à jour un inventaire de terrain (AGW 13/11/2008 - Art. R.48. &1^{er}). Afin d'uniformiser celui-ci pour l'ensemble de la Wallonie, le SPW - DGO3 a développé une méthodologie appliquée par les différents contrats de rivière.

L'inventaire consiste à longer les cours d'eau et à relever les problèmes de dégradation ou points noirs. Ce relevé se fait suivant dix thématiques :

- **Rejet** : eaux usées, rejets agricoles... ;
- **Erosion** : piétinement des berges par le bétail, plantation d'espèces exotiques (résineux, peupliers...) en bordure de cours d'eau ;
- **Entraves** : naturelles (chablis, dépôts de crue...) et artificielles (ouvrage, remblai...) ;
- **Captage** ;
- **Déchets** : organiques (tontes de pelouse, déchets ménagers, fumier...) et « inertes » (pneus, ferraille...) ;
- **Ouvrage** : constructions (pont, passerelle, barrage, voûtement...) ;
- **Protection des berges** : gabions, mur, enrochement... ;
- **Patrimoine** : moulin, fontaine, lavoir... ;
- **Plante invasive** ;
- **Autre** : ce qui ne peut être classé dans les neuf thématiques ci-dessus.



Rejet non traité

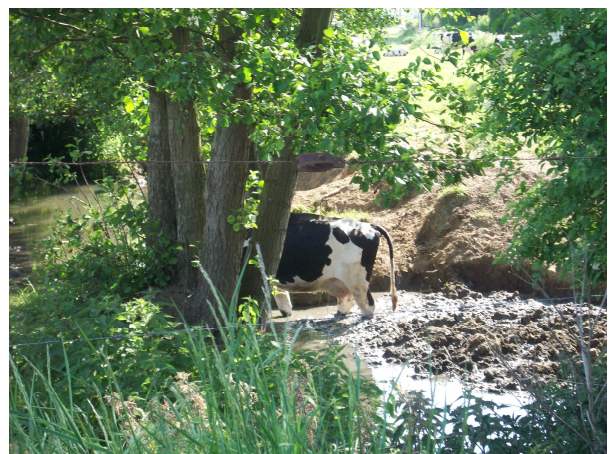
Chacun de ces thèmes fait l'objet d'une fiche d'inventaire. Sont reprises sur ces fiches des informations générales (date, catégorie du cours d'eau, localisation par rapport au cours d'eau...), des informations plus spécifiques (constat de détérioration, origine...), une photo est prise et le point est localisé sur carte IGN. Après ces relevés sur le terrain, un encodage informatique des fiches ainsi que des cartes des dégradations sont réalisés.



Entraves à l'écoulement

Les objectifs de l'inventaire sont :

- Dresser un état des lieux des problèmes de dégradation aux cours d'eau ;
- Hiérarchiser les problèmes rencontrés ;
- Sensibiliser les riverains et les membres du comité de rivière.



Piétinement par le bétail

Lancement de l'inventaire de terrain

A partir des données relevées sur le terrain, les groupes de travail vont définir les problèmes prioritaires à traiter ainsi que les solutions à y apporter. Suite à ça, ils vont préparer un programme d'actions, dans lequel s'engagera chaque partenaire.

Ce programme d'actions, une fois avalisé par le Comité de Rivière, fera l'objet d'un « contrat de rivière » signé par tous les partenaires.

L'objectif de ce travail est donc d'arriver à un protocole d'accord pour fin 2013. L'élaboration de celui-ci, doit se faire de manière coordonnée et concertée entre les différents utilisateurs des cours d'eau représentés au sein du comité de rivière.

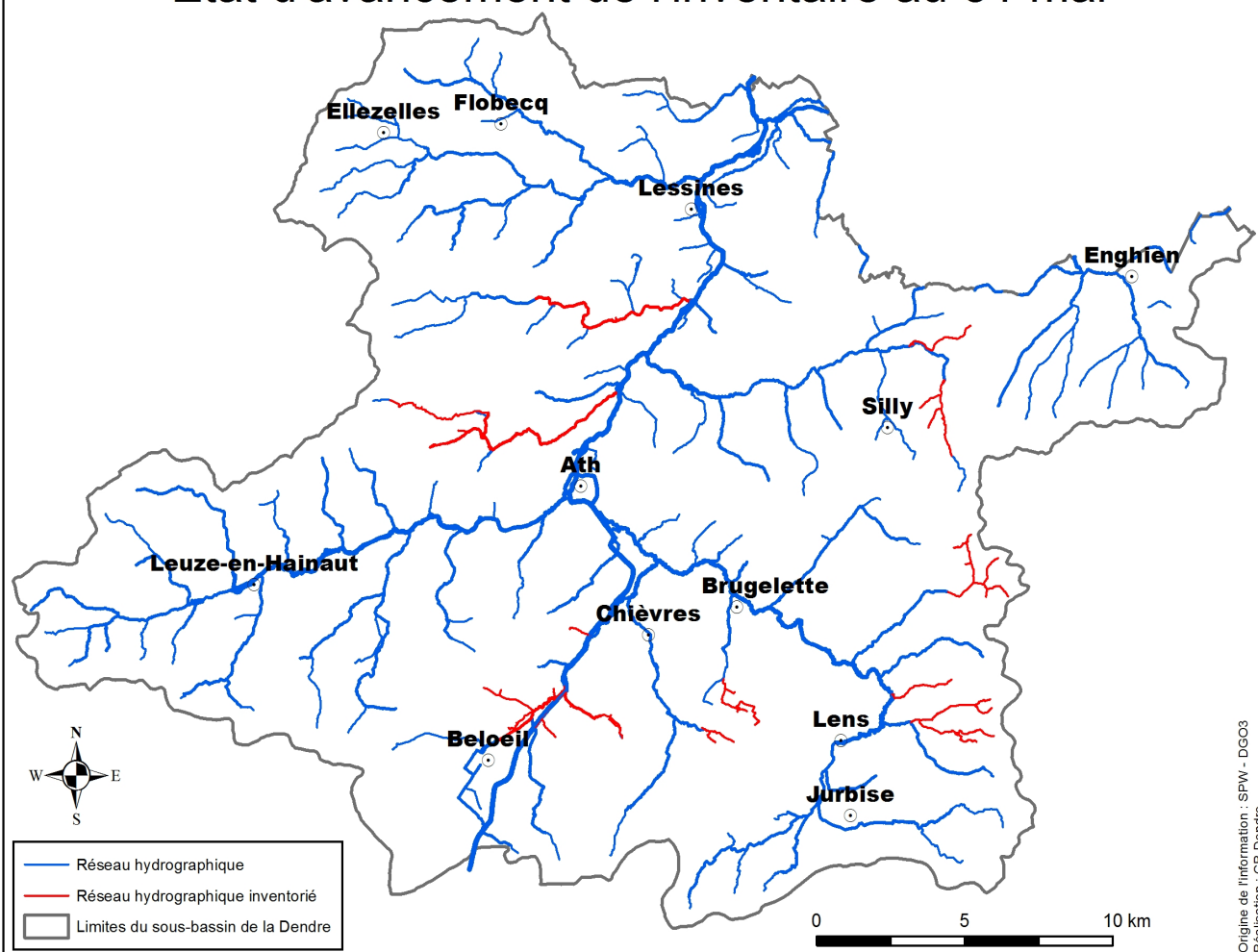
Le linéaire de cours d'eau à inventorier s'étend sur plus de 1.112 km. C'est donc un travail colossal qui nous attend. Si vous êtes intéressés pour participer

à cet inventaire, ou encore si vous constatez des dégradations aux cours d'eau ou à leurs abords, n'hésitez pas à nous contacter.



Déchets verts

Etat d'avancement de l'inventaire au 31 mai



Préservons l'eau et notre environnement, nettoyons écologiquement !

Nettoyer, balayer, astiquer... on connaît la chanson et les publicitaires aussi...

On nous vante les mérites d'une panoplie de produits de nettoyage de plus en plus performants : « Un spray suffit et toute la saleté disparaît ! », « Les lessives qui rendent votre linge plus blanc que blanc... »...

On constate vite, en observant les étiquettes de ces produits, que ceux-ci peuvent avoir un impact négatif. Il en existe pourtant à notre portée une multitude, beaucoup plus respectueux de notre environnement. Nous vous en proposons ci-dessous une liste non exhaustive.



Quelques ingrédients incontournables

Propriétés	Ingrédients
Désinfectants	Vinaigre, huiles essentielles, jus de citron, eau oxygénée
Dégraissants	Vinaigre, cendres de bois, bicarbonate de soude, cristaux de soude, savons végétaux (par exemple savon neutre liquide), marc de café
Détartrants	Vinaigre, cristaux de soude, jus de citron
Désodorisants	Vinaigre, huiles essentielles, jus de citron, sel, marc de café, eau oxygénée, bicarbonate de soude
Détachants	Savons végétaux (par exemple savon neutre liquide), percarbonate de soude, jus de citron
Blanchissants	Vinaigre, jus de citron, percarbonate de soude
Abrasif	Bicarbonate de soude, jus de citron, cendre de bois
Adoucissants	Bicarbonate de soude, cristaux de soude

Attention : ne pas mélanger les cristaux de soude et le vinaigre. Les huiles essentielles sont à proscrire en cas de grossesse ou d'allergie

Les recettes

Nettoyant multi-usage désinfectant

Dans une bouteille, versez : une cuillère à soupe de bicarbonate de soude et ajoutez 1 litre d'eau chaude, secouez. Dans un verre, versez : une cuillère à café de vinaigre et une cuillère à café d'huile essentielle (Tea tree et/ou cannelle). Versez le tout dans la bouteille et bien secouer.

Crème à récurer

Dans un récipient, mélangez :

1 mesure d'argile blanc ou de blanc d'Espagne, 10 gouttes d'huile essentielle (pour +/- 30 gr), 1/2 mesure de pierre ponce ou de sable, 1 mesure de savon neutre liquide, 1 mesure de bicarbonate de soude.

Ajoutez un peu d'eau.

Bien mélanger pour obtenir une pâte. Remplissez un pot à ras bord, laissez sécher 24h et refermez le couvercle.

Préservons l'eau et notre environnement, nettoyons écologiquement !

Nettoyant WC

Pour fabriquer 500 ml de nettoyant WC, versez dans une bouteille :

175 ml de vinaigre, 325 ml d'eau, 10 gouttes d'huile essentielle de Tea tree (désinfecte), 10 gouttes d'huile essentielle de citron ou de lavande.

Secouez le tout.

Lessive liquide

Mélangez 2 verres de cendres de bois non traité par litre d'eau. Remuez régulièrement le mélange les deux premières heures puis laissez reposer durant 24h minimum. Filtrez le tout à l'aide d'un entonnoir et d'un filtre à café. Utilisez deux verres du mélange filtré par lessive.

Parfums d'intérieur / désodorisants

Dans un petit récipient, versez :

100 ml d'alcool pur, 1 cuillère à soupe de vinaigre, 20 gouttes d'huile essentielle (citron ou lavande).

Faites tremper des bâtonnets en bois (piques à brochette) dans le mélange.

Les trucs et astuces

L'eau salée

Pour faire briller la porcelaine et le cristal, frottez avec un chiffon doux trempé dans l'eau salée.

Le jus de citron

Nettoie les éponges visqueuses, lave le cuivre et le laiton.



L'huile d'olive

Nourrit et fait briller les meubles en bois.

Nettoyer un micro-onde

Faites chauffer un bol d'eau avec quelques gouttes de jus de citron et frottez ensuite avec une éponge propre.

Nettoyer les vitres et les miroirs

Un verre de vinaigre dans 5 litre d'eau OU humidifier du journal avec de l'eau chaude et frotter.

L'eau déminéralisée

Si vous possédez un sèche linge à condensation, récupérez l'eau pour votre fer à repasser.

Linge parfumé

Lors du repassage, ajoutez 2 gouttes d'huile essentielle dans l'eau du fer.

Linge plus blanc

Ajoutez du jus de citron concentré dans le bac à lessives.

Nettoyer la graisse sur du bois

Quelques gouttes de vinaigre diluées dans l'eau suffisent.



Pour plus d'informations :

<http://raffa.grandmenage.info/>

www.etikeco.com

Les prochains mois...

Le CRD : un outil participatif

Le concept pivot d'un contrat de rivière est de regrouper tous les acteurs, publics et privés, concernés par la gestion de l'eau afin de définir les priorités de gestion et de mettre en œuvre des actions de remédiation aux différentes problématiques identifiées.

Afin de permettre cette participation, il est prévu de former des groupes de travail thématiques. L'objectif est de réunir toute personne qui le souhaite autour d'une thématique ciblée.

Trois groupes de travail seront ainsi proposés au comité de rivière lors de la prochaine AG :

- **GT Sensibilisation - Animation**

Les objectifs seraient : organisation d'activités de sensibilisation, d'activités culturelles, ludiques et didactiques (JWE...), la valorisation du patrimoine lié à l'eau, opérations « Rivières propres »...

- **GT Agriculture - Aménagement du territoire**

Les objectifs seraient : la lutte contre le ruissellement et coulées boueuses, limiter l'accès du bétail aux cours d'eau, limiter les rejets d'effluents d'élevage dans le cours d'eau...

- **GT Ecologie des cours d'eau et valorisation des milieux naturels**

Les objectifs seraient : le changement de la perception du cours d'eau et de ses rôles par les riverains et gestionnaires, la valorisation de certains sites intéressants (développement de plan de gestion...)...

L'un des objectifs de ces GT sera également de valoriser les efforts entrepris pour la préservation et

l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des milieux naturels (valorisation de techniques et aménagements respectueux de l'environnement, partages d'expériences, visites de terrain...).

Sensibilisation

Une des principales missions d'un contrat de rivière est la sensibilisation du grand public. L'éducation au respect de l'environnement passant également par les plus jeunes, durant cet été, le Contrat Rivière Dendre propose une animation, « L'impact des hommes », aux enfants de 10 à 12 ans participant aux plaines de jeux communales.

La répartition des eaux sur terre, le cycle naturel et anthropique de l'eau sont les thèmes découverts par le biais de petites expériences, de mises en scène et par la construction d'un château d'eau.

Les prochaines réunions...

6 septembre : Conseil d'Administration

14 septembre (14h) : Assemblée Générale

Lieu : Jurbise (à confirmer)

L'Assemblée Générale, ou Comité de Rivière, regroupe tous les représentants effectifs des partenaires de l'asbl. Ceux-ci y participe avec une voix délibérative. Toute autre personne qui le désire peut y participer avec une voix consultative.

*****Vous êtes intéressés pour participer à nos activités (inventaire de terrain, sensibilisation, aide à la réalisation de projets...) ?*****

*****N'hésitez pas à nous contacter...*****



Image: B. Nicolas, CR Semois

Pour nous contacter:

Contrat Rivière Dendre asbl

301, Rue de l'Agriculture
7800 Ath



0483/043.477
0483/043.478



crdendre@gmail.com

Les partenaires du Contrat Rivière Dendre :

Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle : Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW - DGO3), Province de Hainaut, Communes de Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines, Silly, Action Nature asbl, Amitiés Marcquoises asbl, Association Nature et Protection des Espèces Menacées (ANPEM asbl), Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut (CARAH asbl), Centre Régional du Développement Durable asbl, Choc Nature asbl, Comice Agricole d'Enghien, Comité de Défense du Cadre de Vie de Lens, Conseil Supérieur Wallon de la Pêche, Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel (CRASEN asbl), Enghien Environnement asbl, Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, Floridienne Chimie sa, HÖGANÄS Belgium sa, Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidentale (IPALLE), Locale Ardenne & Gaume asbl, Locale Nature et Progrès des Collines, Parc Naturel du Pays des Collines, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Wateringue de la Dendre Occidentale, Wateringue du Quesnoy.

Editeur responsable :

asbl Contrat Rivière Dendre

301, Rue de l'Agriculture à 7800 Ath

0483 / 043 477 - 0483 / 043 478

crdendre@gmail.com

Le CR Dendre est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Hainaut et les Communes de Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.

